

## ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION n°101

Mercredi 21 novembre 2001

### Agenda

*Les séances du lundi débutent à 14h45*

#### Lundi 26 novembre 2001

*Pas de séance.*

#### Lundi 3 décembre 2001

Déjeuner des membres de l'Académie.  
M. Henrik UTERWEDDE :  
« L'état de la France vu d'Allemagne »

#### Lundi 10 décembre 2001

Election au fauteuil laissé vacant par le décès de Gaston Défossé (section Economie politique, Statistique et Finances).

Election d'un correspondant à la place laissée vacante par le décès de Jean-Marie Auby (section Législation, Droit public et Jurisprudence).

M. Alain-Gérard SLAMA :

« Le débat intellectuel dans la France contemporaine »

#### Lundi 17 décembre 2001

Déjeuner de fin d'année des membres de l'Académie.

M. Michel PEBEREAU :

« Le système financier français dans le marché mondial »

Comité secret.

*Suspension des activités de l'Académie à l'occasion des fêtes de fin d'année.*

*Permanence assurée au secrétariat.*

#### Lundi 7 janvier 2002

Déjeuner des membres de l'Académie.

M. Luc FERRY :

« Philosophie du développement durable »

#### Lundi 14 janvier 2002

Réunion de la section Economie politique, Statistique et Finances.

M. Christian GARNIER :

« L'histoire socio-politique du développement durable »

#### Lundi 21 janvier 2002

M. Gérard MEGIE :

« Les changements climatiques »

#### Lundi 28 janvier 2002

M. Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT :

« L'eau »

### Séance solennelle de l'Académie

La séance solennelle de l'Académie s'est déroulée sous la Coupole lundi 19 novembre sous la présidence de M. Thierry de Montbrial. Ont honoré l'Académie de leur présence Sa Majesté la Reine Fabiola de Belgique, Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Jean Dercourt, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Monsieur Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, M. Yves Guéna, Président du Conseil constitutionnel, M. Pierre Joxe, membre du Conseil constitutionnel, M. Bernard Stasi, Médiateur de la République, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, Vice-président du Conseil d'Etat, les Ambassadeurs de vingt-deux pays, une délégation de jeunes filles de la Légion d'honneur sous la conduite de Mme la Surintendante et de très nombreux autres invités.

#### Discours du Président

Après avoir ouvert la séance, le Président Thierry de Montbrial a, dans son discours intitulé « La France du nouveau siècle », dressé un bilan de la situation de la France. Remontant aux racines historiques qui permettent de comprendre pourquoi « les Français, mal à l'aise, balancent entre morosité et suffisance », il les a décrits comme souffrants de « l'inertie d'un Etat devenu obèse », du poids d'une « conception abstraite de l'intérêt général ... qui explique que la société française ait manqué le rendez-vous avec le libéralisme politique et avec la social-démocratie », ou encore d'un jacobinisme d'Etat destructeur des corps intermédiaires, qui s'oppose à toute décentralisation et rend inefficaces les systèmes fiscal, éducatif, judiciaire et de santé. En conclusion, il a appelé de ses vœux un homme d'Etat qui parvienne « à formuler un projet à la fois réaliste et enthousiasmant, tendu vers l'avenir, et à bâtir le socle social sans lequel aucune réforme ambitieuse n'est possible. »

#### Discours du Secrétaire perpétuel

En évoquant « la tentation de Byzance », titre de son discours, le Secrétaire perpétuel a dénoncé la pusillanimité française face aux enjeux de l'heure et dénombré « les nouveaux péchés capitaux » de notre société : « la séduction du cynisme, l'appel du vide, le refuge de la dissidence et le masque de l'arrogance ». Après avoir proposé une refondation des « valeurs fondamentales de l'humanisme », notamment dans les domaines économique, politique et médiatique, il a réaffirmé la volonté de l'Académie « de participer pleinement au débat public, mais avant cela, d'en favoriser la renaissance, au nom des valeurs de la démocratie, par l'intermédiaire de réseaux d'humanisme et d'espoir. »

### **Dans la presse**

*Les articles mentionnés sous cette rubrique sont ceux signalés par l'Argus de la Presse au titre de l'abonnement souscrit par l'Académie.  
Les membres de l'Académie sont invités à signaler les articles les concernant dans les organes de presse.*

- André Damien, Note sur « secret de la confession, secret professionnel, secret de la confidence », Gazette du Palais, mercredi 7, jeudi 8 novembre 2001, 121e année, n° 311 à 312.
- André Damien, Note sur « non-dénonciation de crimes, pédophilie, confidences reçues par un évêque, éléments constitutifs de l'infraction », Gazette du Palais, mercredi 7, jeudi 8 novembre 2001, 121e année, n° 311 à 312.
- Jean-Marc Varaut, « L'erreur judiciaire civile », Les Annonces de la Seine, jeudi 8 novembre, N° 74. [... la vérité judiciaire est une vérité dialectique et n'est pas une vérité analytique... Avec le pouvoir (du juge) vient la responsabilité, cet autre nom de l'homme, revers de tout pouvoir dans une démocratie. ...]
- José Macé-Scaron, « Eglise et Etat : l'apaisement négocié », Le Figaro, mercredi 14 novembre. [A propos de la communication de Mgr Tauran.]
- Mgr Tauran, extraits de la communication devant l'Académie le lundi 12 novembre, La Croix, jeudi 15 novembre.
- Emmanuel Le Roy Ladurie, « Fernand Braudel : les marées de l'histoire », Le Figaro littéraire, jeudi 15 novembre. [... C'est toute l'histoire économique de notre temps et des siècles antérieurs qui se fait jour dans la thèse de Braudel, en préparation dès la fin de l'entre-deux-guerres. ...]
- Alain Besançon, « Le roman de la démocratie », Le Figaro, samedi 17 novembre. [A propos du Cours familial de philosophie historique de Pierre Manent] [... La démocratie naît sous l'autorité de deux valeurs, la science, que nul ne peut contester, et la liberté, que tous désirent. ...]
- Thierry de Montbrial, « La France du nouveau siècle », Le Figaro, mardi 20 novembre.
- Jean Cluzel, « La tentation de Byzance », Le Figaro, mardi 20 novembre.

### **Palmarès 2001 de l'Académie**

- Lors de la séance solennelle sous la Coupole, M. Marcel Boiteux, Vice-Président de l'Académie, a procédé à la lecture du palmarès 2001, en présence des 54 lauréats. On note cette année une sensible baisse de la moyenne d'âge des récipiendaires, qui reflète la volonté des jurys de l'Académie de ne pas seulement honorer des chercheurs et intellectuels reconnus, mais également de mettre en lumière de jeunes talents se distinguant par la qualité de leurs travaux.
- Sur l'initiative de M. Bernard Destremau, un nouveau Prix a été institué cette année. Du nom de son fondateur, le Prix Bernard Destremau a pour vocation de récompenser des sportifs accomplis sachant cultiver les valeurs humanistes. Le premier lauréat est M. Thibaud de la Hosserraye.

Les six Grands Prix ont été ou seront remis lors de cérémonies particulières. Il s'agit du :

- Prix de la Fondation culturelle franco-chinoise, le mardi 6 novembre, aux Pères des Missions Etrangères de Paris oeuvrant en milieu aborigène à Hualien, Taïwan.
- Prix Zerilli-Marimo et Prix Ugo Papi – Gaston Leduc, le mardi 20 novembre, respectivement à Christian de Boissieu pour l'ensemble de son œuvre et à Philippe Askenazy pour sa thèse d'économie.
- Grand Prix de l'Académie, le lundi 3 décembre dans les Salons de la Cour d'Honneur, après la séance hebdomadaire, à Paul Ricœur pour l'ensemble de son œuvre.
- Prix Choucri Cardahi, le lundi 10 décembre dans le Salon Bonnefous, après la séance hebdomadaire, à la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.
- Prix Madeleine Laurain-Portemer, le lundi 14 janvier 2002 dans le Salon Bonnefous, après la séance hebdomadaire, à Jean-Pierre Poussou pour l'ensemble de son œuvre.

### **Internet**

Disponibles sur le site vendredi 23 novembre :

- le discours du Président Thierry de Montbrial et le discours du Secrétaire perpétuel prononcés lors de la séance solennelle de l'Académie le lundi 19 novembre
- le Palmarès 2001 de l'Académie
- les tomes 1 et 2 du rapport du groupe de travail de M. Pierre Tabatoni « La protection de la vie privée dans la société d'information »